

CIL VILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier,

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier – Mercredi 1^{er} décembre 2021 à 19 h

Sont présents : Mmes, MM. Chantal Arnaud de Vivo, Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Pierre Bérat, Michel Berthomier, Michel Catheland, Bernard Conus, Sylvie Dubois, Sylvie Duchemin, Anne Gabé, Anne-Marie Geiss-Templier, Eddie Gros, Sylvine Guillon, Philippe Lewita, Josyane Locatelli, Marie-France Lutin, Estelle Mekhlouk-Lutin, Odile Meunier, Bernard et Chantal Michet, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Gilles Vitalis.

Invité : M. Régis Favier , président du CIL Sans-Souci.

Sont excusés : Mme, MM. Bernard Guellard, Marie-Claude Roustand, Xavier Simond

1 – Accueil

Philippe LEWITA, nouveau président du CIL, accueille les personnes présentes puis, après s'être présenté lui-même, il invite les membres du bureau à faire de même. Ensuite, il rappelle le calendrier des réunions mensuelles de l'année à venir : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin. Puis il rappelle la composition des commissions internes du CIL, telles qu'elles ont été constituées lors de la réunion du CA du 4 novembre dernier :

Patrimoine : Bernard CONUS, Josyane LOCATELLI .

Voirie, transports, stationnement : Bernard CONUS, Philippe LEWITA, Bernard MICHET , GillesVITALIS

Urbanisme : Sylvie DUBOIS, Bernard GUELLARD, Philippe LEWITA, Bernard PICHON.

Propreté, espaces verts et Cadre de vie : Sylvie DUBOIS, Sylvine GUILLON, Josyane LOCATELLI , Jean-Mehdi LOUKILI, Gilles VITALIS.

Les Pollutions : Jean-Mehdi LOUKILI et Bernard PICHON.

Tranquillité publique : Bernard CONUS, Bernard MICHET, Bernard PICHON , Gilles VITALIS.

2 – Remerciements.

Plus tard, au cours de la réunion, quand Bernard Pichon arrivera, Philippe lui exprimera de vifs remerciements pour tout le travail qu'il a accompli pendant ses années de présidence. Les personnes présentes se joignent à cet hommage par des applaudissements nourris. Bernard se dit touché et précise qu'il a toujours rempli sa fonction « *avec plaisir* », avec le souci d'éviter les querelles partisans, de ne pas se cantonner à une opposition systématique aux projets des élus (« *quand on était d'accord, on le disait ; quand on ne l'était pas, on le disait* »), et de garder toujours pour objectif le bien commun. » Josyane Locatelli précise que Bernard Pichon ne peut être « Président d'honneur » du Cil dès lors qu'il est toujours membre du CA. Il y a incompatibilité. Mais, ajoute-t-elle, s'adressant à Bernard « *Mais tu seras notre président d'honneur de cœur.* »

3 – Le CICA du 30 novembre .

Le président rend compte de la réunion du CICA qui s'est tenue le mardi 30 novembre en Mairie, avant le Conseil d'arrondissement et auquel il a assisté en compagnie de Josyane Locatelli. Le thème était : « *Cohabitation voitures, vélos, trottinettes et piétons.* »

4 – Réunion d'information-concertation BHNS du 15 novembre .

Bernard Conus, Gilles Vitalis, Bernard Pichon et Sylvie Dubois ont participé à la réunion d'information-concertation du 15 novembre au Château Sans-Souci sur le projet de BHNS (*Bus à Haut Niveau de Service*) Part-Dieu-Sept Chemins / Genas. Bernard Conus avait préparé l'intervention du CIL à cette réunion. Il en reprend le contenu ce soir. (*Voir le document en Annexe 1 de ce compte-rendu.*)

5 – Accueil de Monsieur Régis Favier

Le président accueille Monsieur Régis Favier, nouveau président du CIL Sans-Souci, notre voisin...

Monsieur Favier se présente, lui, sa famille, son parcours professionnel, son investissement au CIL Sans-Souci où il vient d'être élu président et où il remplace Monsieur Roland Nantermet qui le fut 30 ans durant. Il note, après avoir écouté nos échanges, que nos deux CIL ont une similitude de problématiques. Il évoque trois thèmes : - ce qui concerne le futur espace Mandela ; le projet de MJC du Château Sans-Souci, avec partenariats possibles (Gymnase Gilbert-Dru ; PLVPB) ; ce qui a trait au stationnement payant.

6 – Questions diverses .

A - Rappel de deux questions posées lors de l'AG du 13 octobre (suivi) :

« - Une personne, nouvellement arrivée dans le quartier, déplore l'inesthétique prolifération de pneus sur les poteaux ou plots. Sylvie Dubois précise qu'il est possible de signaler la chose sur l'application toodego (www.toodego.com). » (CR de l'AG)

Suivi : **Josyane Locatelli** a fait quatre signalements toodego pour cinq pneus sur plots qui fleurissent dans le quartier. Elle a reçu la même réponse pour deux d'entre eux : le fait d'enlever les pneus pourrait arracher les bornes en granit ! Pour les 3 autres, il est proposé la pose de potelets ou bornes de plus petit diamètre aux frais des bénéficiaires...

« - Une personne déplore qu'il n'y ait pas d'affichage électronique sur les arrêts de la ligne de bus C9, avenue Pompidou, ce qui fait que, parfois, des personnes attendent en vain un bus qui ne viendra jamais. Bernard Conus, qui travaille aux TCL, se propose de s'occuper de la chose. » (CR de l'AG)

Suivi : **Bernard CONUS** a reçu une réponse écrite du SYTRAL qui précise que rien n'est prévu pour équiper de nouveaux arrêts du C9 d'affichage électronique.

B – Hôtel Social Riboud.

Josyane Locatelli constate que le CIL n'a reçu aucune réponse à sa lettre du 29 octobre dernier (*Cf ci-après en Annexe 2*). Elle suggère donc : - d'intervenir auprès de **Madame Florence Delaunay**, adjointe au Maire de Lyon, *en charge des droits et égalités, de la mémoire, des cultes et des spiritualité pour la plaque commémorative*, - et de demander une rencontre entre le CIL et le(s) élu(s) en charge du projet de démolition et installation provisoire de l'Ecole Pompidou, notamment au sujet de la sécurité des abords (problème récurrent de la rue d'Aubigny).

C – Le PLU-H.

Josyane Locatelli a participé le 15 novembre dernier par visioconférence à l'information-concertation sur le PLU-H. Pour en savoir plus sur le sujet, cf : <https://www.grandlyon.com/services/plu-h-sur-internet.html>

Lyon, le mardi 7 décembre 2021

Michel Catheland, Secrétaire

La prochaine réunion mensuelle du CIL aura lieu

le mercredi 12 janvier 2022 à 19h

à la Maison de Quartier

ANNEXE 1

Proposition du CIL « Villette-Paul Bert » au sujet de la concertation pour le bus à haut niveau de service (Texte établi par Bernard CONUS)

1^{er} point, remarques générales aux deux tracés :

Il y aura dans les 2 cas des mises en sens unique de voiries, toute l'avenue Pompidou ainsi que la place de la Ferrandière pour le premier tracé et l'avenue Félix Faure jusqu'à la route de Genas pour le second tracé.

Nous aurons en plus une autre mise à sens unique de la place Kimmerling jusqu'à la place des Maisons neuves.

Deux tronçons des tracés n'auront pas de site propre ; Rue Frédéric Mistral pour le premier tracé et une partie du Boulevard Vivier Merle pour le second. Cela peut générer des ralentissements, principalement au niveau de la rue Frédéric Mistral car le BHNS pourra emprunter les voies de bus existantes Boulevard Vivier Merle.

Les deux tracés imposeront (je cite) des « réductions sensibles des places de stationnement ».

2^{ème} point, choix du tracé :

Disons le tout net, pour notre CIL le tracé préférentiel est sans conteste le tracé par l'avenue Félix Faure.

Le point principal est la mise en sens unique de l'avenue Georges Pompidou ainsi que de la place de la Ferrandière. Je vais essayer de lister les points qui nous semblent négatifs :

✓ Ces travaux interrogent sur l'existence future du jardin partagé place de la Ferrandière car elle risque d'être fortement impactée. Dans tous les cas il nous a été confirmé que le projet d'extension du jardin partagé, pourtant validé par la mairie n'existe plus.

✓ En reprenant le document remis par le Sytral concernant ces choix de tracé, il est écrit concernant le passage par Pompidou (je cite) :

Impact négatif : impact sur l'accessibilité locale, passage des rues à sens unique et nombreuses places de stationnement supprimées (+17 % par rapport à l'autre itinéraire). Connaissant la tendance du Sytral à minimiser les impacts négatifs de leurs projets, si même eux le disent nous pouvons craindre le pire. Un seul exemple, comment le résidents de Pompîdou pourront faire leurs courses au Super U avec ces contraintes de circulation ?

✓ Troisième point et non des moindres, nous estimons que depuis de trop nombreuses années notre quartier est en prise avec des travaux lourds permanents et nous nous interrogeons sur la nécessité d'en générer de nouveaux.

✓ Ces modifications de voiries générerons inmanquablement des saturations des voies secondaires par le report des circulations.

✓En empruntant la rue Baraban au sortir de la réunion de concertation nous avons longuement analysé le carrefour « Pompidou/Baraban » et nous nous interrogeons sur la faisabilité de mettre en service deux voies dédiées au BHNS ainsi qu'une voie de circulation voiture agrémentées de deux pistes cyclable (2x2 mètres).En dehors du fait que cela entraînera inévitablement la disparition des places de stationnement , nous ne sommes pas très confiant concernant la survie des arbres plantés. Il nous semble difficile de tout « caser » dans un espace aussi restreint.

✓Enfin dans un quartier aussi saturé (voir rue Maurice Flandin) si l'on rajoute encore plus de difficultés de circulation, comment acheminer le nombre toujours plus important de gens se rendant à la gare. Ceux ci n'étant pas par définition du quartier seront vite perdus dans ce dédale de sens interdits. De même, où pourront circuler les taxis ainsi que les cars interurbains qui par définition sont nombreux à proximité de la gare ?

✓Dernier point, les gens de la Métropole ont clairement laissé entendre qu'il était fort possible que dans un deuxième temps ce BHNS soit remplacé par un tramway puisqu'il n'y aura que fort peu d'aménagement à faire. Or un tramway, contrairement au bus, a un rayon de braquage plus faible. Il lui sera donc à priori impossible d'emprunter la place Marengo sans gros travaux d'aménagement.

3ème point, diverses propositions :

Il nous semble plus judicieux de garder un sens de circulation « Ouest/Est » sur la route de Genas pour sa partie à sens unique afin de faciliter la sortie de notre quartier. De plus ce sens de circulation ira dans le sens de la Métropole qui ne souhaite plus faciliter l'accès aux villes pour les voitures.

De même, au cas où le tracé par Félix Faure est retenu, pour garder une continuité de circulation nous préconisons également de mettre en place pour la portion en sens unique un sens « Ouest/Est ».

Au cas où le tracé par l'avenue Georges Pompidou soit retenu, nous préconisons à l'inverse un sens de circulation « Est/Ouest » pour que nous puissions y accéder plus librement.

Dernier point : Proposition concernant les arrêts dans notre quartier du BHNS.

Sur la portion comprise entre la Part-Dieu et les Maisons Neuves, le Sytral envisage 6 stations. Auditorium (terminus du BHNS), Devant la halle des Sports boulevard vivier Merle, Esplanade Mandela, angle Félix Faure/Lacassagne, avenue Félix faure à proximité de la rue Carry et au carrefour avenue Félix Faure/rue Frédéric Mistral.

Ces points d'arrêt nous semblent plutôt bien répartis et cohérents, nous validons donc votre choix.

Nous ne vous faisons pas de proposition concernant le tracé par Pompidou car nous ne sommes pas favorables à celui ci.

ANNEXE 2

CIL VILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert - 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND,

Mairie du 3^{ème} arrondissement

18 Rue François Garcin

69003 Lyon

Lyon, le vendredi 29 octobre 2021

Objet : démolition de l'Hôtel Social Riboud.

Madame la Maire,

Lorsque vous nous avez reçus le jeudi 21 octobre dernier au sujet du projet immobilier du 59 rue Baraban vous avez évoqué la démolition imminente de l'Hôtel Social rue Riboud pour accueillir provisoirement les élèves de l'école Pompidou. Les habitants ne pourront que se réjouir de ce changement dans le quartier.

Concernant ce site, le CIL Vilette – Paul Bert souhaite attirer votre attention sur deux points :

- Il se trouve côté rue Ternois une plaque mémorielle commémorant l'assassinat de Mario Buisson le 26 août 1944. Pour la mémoire du quartier, il est important de réparer et replacer cette plaque sur le futur projet immobilier... et la mettre en lieu sûr en attendant.

- à l'angle des rues Riboud et Bellecombe, il y a un espace vert plein de charme avec de grands arbres à préserver : ce coin de verdure sera formidable pour les enfants.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Philippe LEWITA,
Président du CIL Vilette Paul-Bert